

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL
Réunion virtuelle
Le 30 mars 2022 à 18 h – 20 h (HNE)

PRÉSENCES :

Kevin King, président national
Jaison Van Tine, vice-président exécutif national
Hayley Millington, vice-présidente nationale adjointe aux droits de la personne
Ellen Cross, vice-présidente nationale de la santé et de la sécurité au travail
Geoff Ryan, vice-président régional, Alberta, T.-N.-O., Nunavut
Brian Morrissey, vice-président régional, Atlantique
Brian Bakker, vice-président régional, C.-B. et Yukon
Jennifer Chieh Ho, vice-présidente régionale, Manitoba
Mylène Séguin, vice-présidente régionale, RCN-Employeurs distincts
Cindy D'Alessio, vice-présidente régionale, RCN-CT (Gatineau)
Virginia Noble, vice-présidente régionale, RCN-CT (Ottawa)
Phyllis Allen, vice-présidente régionale, Ontario
Archie Campbell, vice-président régional adjoint, Hors Canada
Yann Boudreau, vice-président régional, Québec
Gloria Pfeifer, vice-présidente régionale, Saskatchewan
Franco Picciano, directeur de la représentation des membres
Georges St-Jean, directeur des finances et de l'administration
Ateau Zola, adjointe exécutive du président national et du vice-président exécutif national (secrétaire)

ABSENCES :

Daniel Toutant, vice-président national aux droits de la personne
Isabelle Beaudoin, vice-présidente régionale, Hors Canada

1. RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE AUTOCHTONE

Le président national, Kevin King, fait la déclaration suivante : Le Syndicat des employées et employés nationaux reconnaît que nous sommes tous virtuellement rassemblés sur les territoires traditionnels des peuples autochtones sur la partie nord de l'île de la Tortue.

Nos bureaux nationaux, situés à Ottawa, se trouvent sur le territoire non cédé de la Nation algonquine anishinaabe, présente en ces lieux depuis des temps immémoriaux.

Nous reconnaissons aussi que les Algonquins sont les gardiens et défenseurs traditionnels du bassin hydrographique de la rivière des Outaouais et de ses affluents. Nous saluons leur longue tradition d'accueil dont ont bénéficié de nombreuses nations dans ce magnifique territoire et nous nous engageons à défendre et à promouvoir la voix et les valeurs de notre nation hôte.

Le Syndicat des employées et employés nationaux reconnaît l'oppression historique exercée sur les territoires, les cultures et les premiers peuples de ce

qui est appelé aujourd'hui le Canada et nous croyons ardemment que nous devons contribuer au processus de guérison et de décolonisation que nous partageons.

2. MOT DE BIENVENUE

Le président national, Kevin King, souhaite la bienvenue aux membres nouvellement élus de l'Exécutif national à la vidéoconférence de ce soir.

3. MOT D'OUVERTURE

Kevin King déclare la réunion ouverte à 18 h 02.

4. MOT DU PRÉSIDENT

(A) Points d'ordre administratif dans le cadre de réunions virtuelles

(i) Enregistrement – cette réunion est enregistrée. Veuillez préciser la langue dans laquelle vous vous exprimerez afin de faciliter la tâche des interprètes et des participants.

(B) Règles de procédure – À respecter.

5. Décision présidentielle numéro 13

L'Exécutif national demande des précisions sur les réunions à huis clos de l'Exécutif national. Il convient que le président national répondra à la demande d'un membre en mettant en copie les participants à la téléconférence du 30 mars.

6. Communication de l'AFPC – Grief de principe sur le congé 699

Une décision de la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral modifie la nécessité pour les membres du CT de vider leurs banques de congés pour des raisons indirectement liées à la pandémie depuis le 9 novembre 2021. Le SEN demande à l'AFPC d'atténuer la charge de travail excessive qui résultera de ce changement soudain.

7. Politique de vaccination de l'AFPC – Grief de principe

L'AFPC annonce qu'elle envisage de contester la politique de vaccination et a nommé les employeurs concernés.

Le SEN demande des précisions sur les dates pertinentes ainsi que sur tous les employés concernés dans la région fédérale qu'il représente.

Geoff Ryan mentionne la nécessité d'inclure et de prioriser la demande de contrat en langue autochtone à la table de négociation du CT et de Parcs Canada.

8. TOUR DE TABLE

Un tour de table est fait.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Comme il n'y a pas d'autres points à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 46.